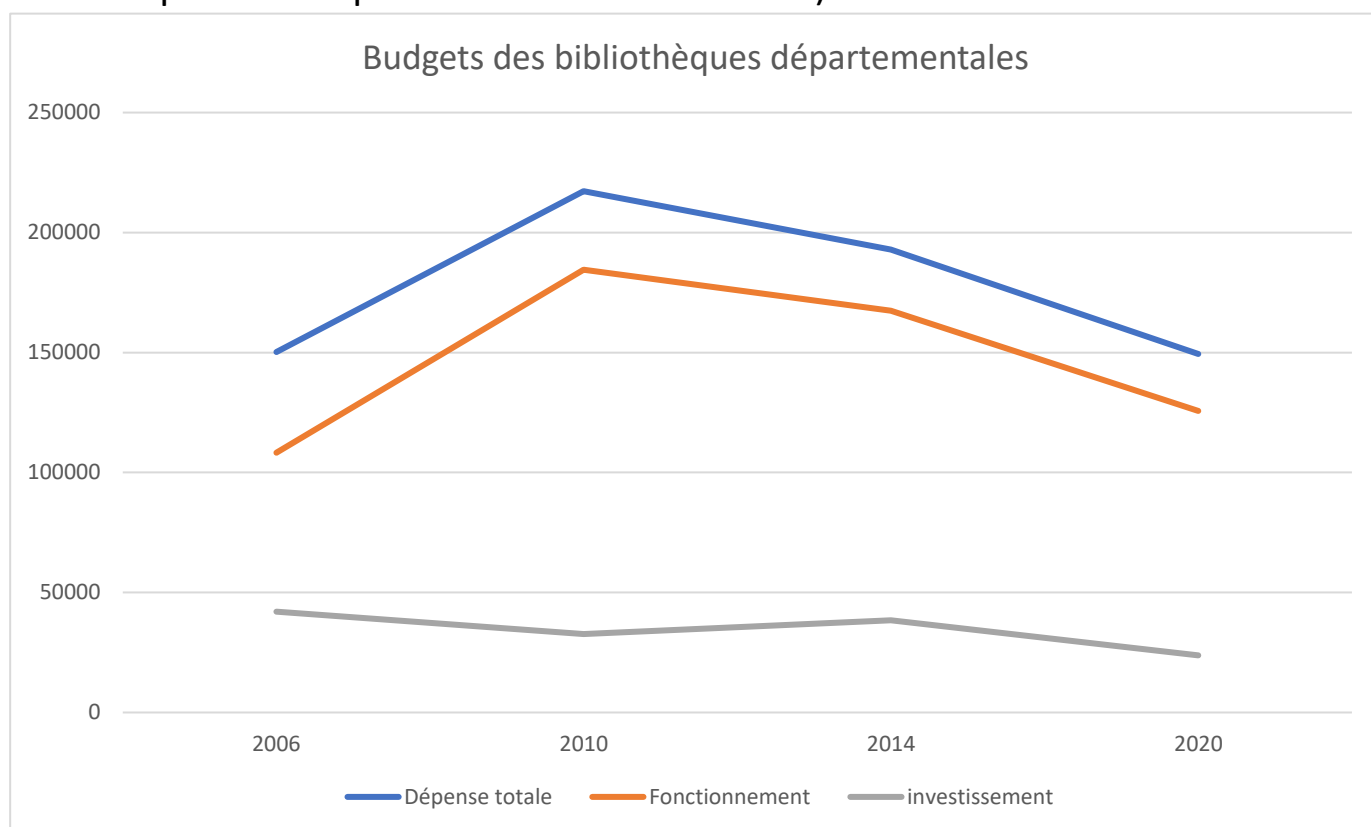


LES MOYENS DES BIBLIOTHEQUES DEPARTEMENTALES (2006-2010)

Source : Ministère de la culture, *Les dépenses culturelles des collectivités locales*. Publication du département des études, de la prospective, des statistiques (DEPS), qui revient tous les 5 ans et qui s'appuie sur les **comptes de gestion des collectivités territoriales compilés par la Direction générale des finances publiques**.

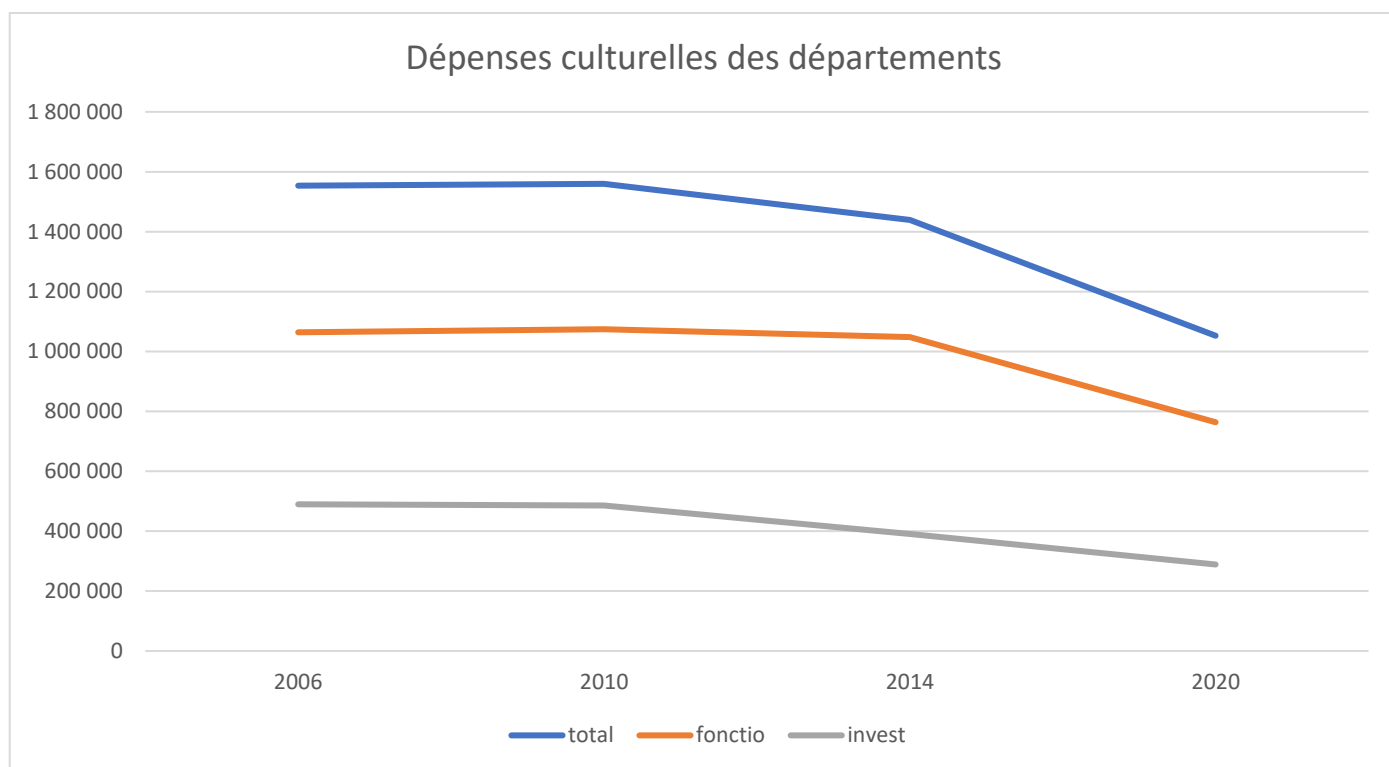
Prise en compte de l'inflation : Les chiffres ont été déflatés par l'inflation annuelle : autrement dit, le chiffre pour 2006 est transformé en euros valeur 2020.

- i. **Les crédits des bibliothèques départementales ont baissé de 30% entre 2010 et 2020, et sont revenus au niveau de 2006 en global (on est au-dessus de 2006 pour les dépenses de fonctionnement).**



(en K€)	2006	2010	2014	2020
Dépense totale	150 270	217 235	192 939	149 400
Fonctionnement	108 254	184 505	167 406	125 600
investissement	42 016	32 731	38,373	23 800

II. Cette situation n'est pas propre aux bibliothèques départementales. Elle reflète l'évolution générale de l'ensemble des dépenses culturelles des départements, qui connaissent **une baisse continue** depuis 2006 (baisse de 32%).



(en K€)	2006	2010	2014	2020
Dépense totale	1 553 953	1 559 789	1 439 571	1 052 600
Fonctionnement	1 064 165	1 074 319	1 048 223	763 800
Investissement	489 788	485 470	391 243	288 800

Les bibliothèques départementales résistent donc mieux. Le démontre leur part dans les dépenses culturelles des départements, qui croit. La baisse des dépenses culturelles a donc été plus forte que celles des bibliothèques départementales.

2006	2010	2014	2020
9,6%	13,9%	13,4%	14,1%